Composante du produit nº 75-001-X au catalogue de Statistique Canada
L'emploi et le revenu en perspective

Article

Analyse du ralentissement du marché du travail

par Jason Gilmore et Sébastien LaRochelle-Côté

23 février 2011

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

L'EMPLOI ET LE REVENU EN

PERSPECTIVE

Signes conventionnels à Statistique Canada

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

. indisponible pour une période de référence précise

.. n'ayant pas lieu de figurer

... n'ayant pas lieu de figurer

0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro

0^{s} valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie

^{p} provisoire

^{r} révisé

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

^{E} à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

Analyse du ralentissement du marché du travail

par Jason Gilmore et Sébastien LaRochelle-Côté

De nombreux rapports sur le marché du travail sont axés sur des mesures usuelles du marché du travail telles que le nombre de personnes occupées, le nombre d'emplois perdus ainsi que le taux de chômage. Par exemple, LaRochelle-Côté et Gilmore (2009) ont montré que la majeure partie de la baisse du niveau de l'emploi de 400 000 qui a été observée au cours des 12 premiers mois de la période de ralentissement économique était concentrée dans les industries de la fabrication, de la construction, des ressources naturelles, des transports et des métiers. Les jeunes travailleurs, les hommes ainsi que les personnes ayant un niveau de scolarité moins élevé ont subi davantage de pertes d'emploi. Le taux de chômage, la mesure la plus courante du ralentissement du marché du travail, a atteint un sommet de 8,7 % en août 2009 pour ensuite diminuer jusqu'à 7,6 % en décembre 2010.

Bien que les tendances de l'emploi et du chômage soient les principaux indicateurs du marché du travail, les sous-populations, tels que les travailleurs à temps partiel involontaire, fournissent des renseignements supplémentaires au sujet de l'état de la main-d'œuvre. De plus, le nombre de personnes qui ne font pas partie de la population active (soit les « inactifs ») peut varier de façon considérable en fonction de la conjoncture économique (Statistique Canada, 1999 et Hipple, 2010). De ce fait, un plus large éventail d'indicateurs du marché du travail peut contribuer à dresser un portrait plus complet de la façon dont l'offre et la demande de main-d'œuvre s'ajustent aux événements économiques.

Dans cet article, on étudie les changements récents chez les personnes occupées, les chômeurs et les inactifs et on tente de déterminer si certaines sous-catégories ont davantage contribué aux changements au sein de chaque groupe que d'autres. On étudie aussi, dans la mesure du possible, la façon dont ces changements se comparent à ceux qui se sont produits au cours des périodes de ralentissements économiques du début des années 1980 et 1990. Enfin, on y traite d'autres mesures de la durée du chômage qui englobent certaines de ces sous-catégories dans les calculs. L'article porte sur la période d'octobre 2008, précédant immédiatement le repli de l'emploi, à octobre 2010 (voir *Source des données et définitions*).

Avec ou sans emploi?

En octobre 2008, 27 millions de personnes étaient en âge de travailler (tableau 1). De ce nombre, 17,2 millions étaient des personnes occupées — un taux d'emploi de 64 %. Avec 1,1 million de chômeurs, la population active atteignait 18,3 millions de personnes, et le taux de chômage était de 6,1 %. Le nombre d'inactifs atteignait 8,7 millions, soit près d'un tiers de la population en âge de travailler.

Comme la documentation détaillée à ce sujet l'indique, l'emploi a fléchi au cours de la première année de la période de ralentissement économique, puis s'est ensuite redressé au cours de la seconde année, ce qui a résulté en un faible écart net pour l'ensemble de la période. Parallèlement, le nombre de chômeurs a augmenté de 341 000 (ou 31 %), alors que le nombre d'inactifs a augmenté de 458 000 (5 %). Parce que l'emploi a décliné de 66 000 au cours de la période, l'augmentation de 733 000 personnes en âge de travailler entre octobre 2008 et octobre 2010 était donc entièrement attribuable aux chômeurs et aux inactifs.

Jason Gilmore et Sébastien LaRochelle-Côté font partie de la Division de la statistique du travail. Jason Gilmore peut être joint au 613-951-7118 ou par courriel à jason.gilmore@statcan.gc.ca. Sébastien LaRochelle-Côté peut être joint au 613-951-0803 ou par courriel à sebastien.larochelle-cote@statcan.gc.ca.

Tableau 1 Personnes occupées, chômeurs et inactifs

	Octobre 2008	Octobre 2009	Octobre 2010	Variation d'octobre 2008 à octobre 2010	
		milliers		milliers	%
Population totale	**27 032**	**27 418**	**27 765**	**733**	**2,7**
Personnes occupées	17 175	16 804	17 107	-68	-0,4
Chômeurs	1 121	1 527	1 467	346	30,9
Inactifs	8 737	9 087	9 191	455	5,2

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, données désaisonnalisées.

Trois périodes de ralentissement, trois histoires

La récente période de ralentissement diffère considérablement de celles ayant eu lieu au début des années 1980 et 1990. Toutefois, chacune des périodes antérieures avait elle aussi un profil distinct.

La période de ralentissement économique du début des années 1980 a été caractérisée par la plus importante baisse de l'emploi (graphique A). À la suite du sommet de l'emploi en juin 1981, l'emploi a connu une diminution marquée et se situait toujours à 5 % sous le sommet 19 mois plus tard. Ce n'est que 40 mois après le début de la période de ralentissement que l'emploi a enfin retrouvé le même niveau qu'avant la récession.

Graphique A Indice de l'emploi au cours des trois derniers ralentissements

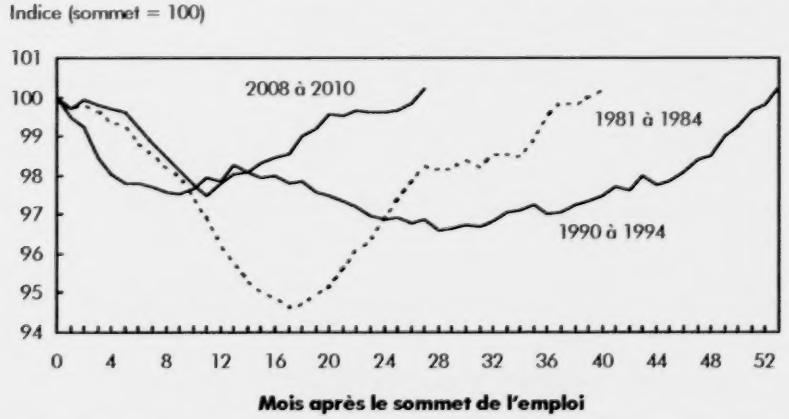

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, données désaisonnalisées.

L'emploi n'a pas connu un déclin initial aussi marqué au début des années 1990 qu'au début des années 1980, mais il a nécessité plus de temps pour se redresser. Au cours des 12 premiers mois de la période de ralentissement, l'emploi a diminué d'environ 2 %, est demeuré stable pendant quelque temps, et est ensuite descendu à un nouveau creux en août 1992. C'est alors que le marché du travail a repris de la vigueur et a surpassé les niveaux d'emploi de son sommet précédent, 53 mois après la période de ralentissement initiale.

L'emploi a chuté plus rapidement dans les premiers mois de la récente période de ralentissement économique qu'en 1980 et 1990, mais s'est redressé plus rapidement. Cette fois, l'emploi a mis 27 mois pour retrouver le niveau d'octobre 2008. L'état du marché du travail était donc très différent de ce qu'il avait été dans les deux années suivant le début des deux périodes précédentes.

Le nombre de chômeurs et d'inactifs a également différé lors des périodes de ralentissements (tableau 2). Deux ans après le début des périodes de ralentissement des années 1980 et 1990, la population totale « sans emploi » (comprenant les chômeurs et les inactifs) avait augmenté de plus de 12 %, comparativement à 8 % au cours de la récente période de ralentissement. Deux ans après le début de la récente période de ralentissement et de celle du début des années 1990, l'augmentation du nombre de personnes sans emploi était répartie quasi également entre les chômeurs et les inactifs. Dans le

Tableau 2 Comparaisons des variations à celles des ralentissements antérieurs, 2 ans après le sommet de l'emploi

	Octobre 2008 à octobre 2010		Juin 1981 à juin 1983		Avril 1990 à avril 1992	
	milliers	%	milliers	%	milliers	%
Population totale	**733,4**	**2,7**	**616,3**	**2,9**	**540,4**	**2,9**
Personnes occupées	-67,5	-0,4	-410,4	-3,1	-354,2	-3,1
Personnes sans emploi	800,9	8,1	1 026,7	12,8	894,6	12,0
Chômeurs	346,3	30,9	453,1	42,1	669,3	75,4
Inactifs	454,6	5,2	573,6	8,3	225,3	3,4

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, données désaisonnalisées.

début des années 1980, le chômage était le principal déterminant de l'augmentation du nombre de personnes sans emploi.

Les chômeurs

Entre octobre 2008 et octobre 2010, le nombre de chômeurs a augmenté de plus de 30 %. Cependant, ce n'est pas forcément l'ensemble des chômeurs qui étaient à la recherche d'un emploi parce qu'ils avaient été mis à pied. Les personnes qui quittent leur emploi, qui deviennent ou redeviennent membres de la population active ou encore qui doivent commencer un emploi à courte échéance[1] peuvent aussi constituer une part importante des chômeurs. Certaines personnes quittent leur emploi dans la perspective d'en trouver un meilleur, d'autres entrent sur le marché du travail après avoir terminé leurs études et d'autres réintègrent le marché du travail à la suite d'une période consacrée à leur famille. Le chômage ne résulte donc pas seulement des mises à pied, même pendant les périodes de ralentissement économique.

Des exemples de ces catégories moins bien connues de personnes sans emploi sont les « personnes qui deviennent ou redeviennent membres de la population active », qui représentent généralement environ 45 % des personnes sans emploi (tableau 3). Les personnes qui deviennent membres de la population active n'ont pas d'expérience de travail antérieure et sont surtout plus jeunes[2]. Les personnes qui redeviennent membres de la population active ont acquis une

Tableau 3 Catégories de personnes sans emploi

	Octobre 2008	Octobre 2010	Variation		Octobre 2008	Octobre 2010	Variation
	milliers		milliers	%	répartition en %		
Total — personnes sans emploi	**1 024,1**	**1 331,7**	**307,6**	**30,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Personnes à la recherche d'un emploi	946,3	1 246,6	300,3	31,7	92,4	93,6	97,6
Démissions	120,3	121,3	1,0	0,8	11,7	9,1	0,3
Mises à pied définitives	287,3	373,7	86,4	30,1	28,1	28,1	28,1
Raison inconnue[1]	84,9	148,0	63,1	74,3	8,3	11,1	20,5
Personnes qui deviennent ou redeviennent membres de la population active	453,7	603,5	149,8	33,0	44,3	45,3	48,7
Mises à pied temporaires	46,2	52,8	6,6	14,3	4,5	4,0	2,1
Personnes qui doivent commencer un emploi à courte échéance	31,7	32,2	0,5	1,6	3,1	2,4	0,2

1. Sans emploi depuis plus d'un an.
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, données non désaisonnalisées.

certaine expérience de travail et redeviennent membres de la population active après avoir été inactives pendant un certain temps. Au cours de la période de ralentissement économique, le nombre de personnes qui sont devenues ou redevenues membres de la population active a augmenté d'environ 33 %, représentant près de la moitié de l'augmentation du chômage (48 %). Fait intéressant, plus de 50 % de l'augmentation du nombre de personnes qui sont devenues ou redevenues membres de la population active était attribuable aux personnes qui ont indiqué qu'elles « tenaient maison » avant de devenir membres de la population active. Généralement, les personnes qui deviennent ou redeviennent membres de la population active sont plus susceptibles de déclarer qu'elles étaient aux études.

Les démissions — personnes qui quittent volontairement leur emploi — représentaient un autre 12 % des chômeurs au début de la récente période de ralentissement, diminuant à 9 % deux ans plus tard. Les démissions ont tendance à être procycliques : le taux de démission augmente lorsque les possibilités d'emploi abondent et diminue au cours des périodes de ralentissement économique.

Parmi les personnes qui n'étaient pas à la recherche d'un emploi, celles qui devaient commencer un emploi à courte échéance ont également peu augmenté au cours de la période de ralentissement (2 %). Les mises à pied temporaires[3] ont augmenté de 14 %, c'est-à-dire à un taux deux fois moindre que la hausse du chômage dans son ensemble (30 %). Par conséquent, ces deux catégories constituaient une part plus petite du nombre de chômeurs à la fin de la période de ralentissement économique qu'au début.

Deux autres catégories plus intimement liées à la conjoncture économique observée sont celles des personnes ayant *perdu* leur emploi en raison d'une mise à pied définitive ainsi que celles qui n'occupaient pas d'emploi depuis plus d'un an (raison inconnue)[4]. Deux ans après le début de la récente période de ralentissement, le nombre de mises à pied définitives a augmenté au même rythme que le chômage dans son ensemble (30 %), alors que le nombre de personnes pour lesquelles la raison de la perte d'emploi était inconnue a augmenté de 74 %. Ensemble, ces deux catégories représentaient près de 50 % de l'augmentation du nombre de chômeurs au cours de ces deux années (l'autre moitié était attribuable aux personnes qui deviennent ou redeviennent membres de la population active). Au cours des deux premières années des deux périodes de ralentissement antérieures, cependant, le nombre de mises à pied définitives et le nombre de personnes qui n'occupaient pas d'emploi depuis plus d'un an (raison inconnue) ont augmenté beaucoup plus rapidement (tableau 4). Les mises à pied définitives, par exemple, ont augmenté de 57 % au début des années 1990 et de 116 % au début des années 1980 — comparativement à 30 % vers la fin des années 2000. Ainsi, ces deux catégories constituaient une part beaucoup plus importante de l'augmentation globale du nombre total de chômeurs (plus de 75 %) dans les années 1980 et 1990.

Dans l'ensemble, le taux de chômage a augmenté plus rapidement au cours des deux périodes de ralentissement précédentes. Après désaisonnalisation, le taux de chômage est passé de 6,1 % à 7,8 % entre octobre

Sources des données et définitions

Cette étude s'appuie sur les données de l'Enquête mensuelle sur la population active (EPA). L'EPA sert à recueillir des renseignements au sujet des activités sur le marché du travail de la population âgée de 15 ans et plus, à l'exception des résidents de logements collectifs et d'établissements autochtones, ainsi que des membres à temps complet des Forces canadiennes. Les personnes occupées sont définies comme ayant occupé un emploi ou travaillé dans une entreprise au cours de la semaine de référence de l'enquête.

Dans l'EPA, les données désaisonnalisées sont disponibles pour les principaux indicateurs, mais pas pour un nombre de caractéristiques démographiques et associées à l'emploi détaillées. Ces caractéristiques doivent donc être examinées d'une année à l'autre (données non désaisonnalisées). Puisque l'emploi a commencé à fléchir en novembre 2008, la période d'octobre 2008 à octobre 2010 représente une occasion d'étudier l'évolution de la population inactive, du déclin de l'économie à son redressement. Sauf indication contraire, les données dans ce document ne sont pas désaisonnalisées.

Dans l'EPA, la population en âge de travailler (15 ans et plus) est divisée en trois catégories : les personnes occupées, qui travaillaient soit comme employés rémunérés ou à leur compte au cours de la semaine de référence de l'enquête; les chômeurs, ou ceux qui étaient *activement* à la recherche d'un emploi au cours de la semaine de référence; les inactifs, soit ceux qui n'étaient pas activement à la recherche d'un emploi (par exemple, parce qu'ils étaient à la retraite, aux études ou au foyer). Cependant, certaines de ces personnes auraient pu être disponibles pour travailler même si elles ne cherchaient pas d'emploi au cours de la semaine de référence de l'enquête. Les chercheurs découragés, par exemple, font partie de cette catégorie et ne sont donc pas considérés comme des chômeurs.

Tableau 4 Variations selon les catégories de personnes sans emploi

	Octobre 2008 à octobre 2010		Avril 1990 à avril 1992		Juin 1981 à juin 1983	
	milliers	%	milliers	%	milliers	%
Total — personnes sans emploi	**307,6**	**30,0**	**475,8**	**42,8**	**645,9**	**73,3**
Personnes à la recherche d'un emploi	300,3	31,7	463,1	46,5	634,0	81,1
Démissions	1,0	0,8	-15,3	-9,2	1,5	1,2
Mises à pied définitives	86,4	30,1	274,5	57,3	331,9	115,8
Raison inconnue[1]	63,1	74,3	109,5	142,0	143,1	265,0
Personnes qui deviennent ou redeviennent membres de la population active	149,8	33,0	94,4	34,6	157,4	50,2
Mises à pied temporaires	6,6	14,3	22,7	31,1	19,0	38,8
Personnes qui doivent commencer un emploi à courte échéance	0,5	1,6	-10,0	-22,8	-7,1	-14,1

1. Sans emploi depuis plus d'un an.
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, données non désaisonnalisées.

2008 et octobre 2010. Entre avril 1990 et avril 1992, il a crû de 7,6 % à 10,7 % et, au cours de la période de ralentissement économique des années 1980, il a augmenté de 7,2 % à 12,4 %.

Chômage de longue durée

Certaines des personnes qui ont perdu leur emploi immédiatement après la période de ralentissement sont toujours sans emploi, et ce, malgré la croissance de l'emploi de la mi-2009 à la mi-2010. Un tel chômage de longue durée peut nuire à la capacité d'un individu de se trouver un emploi lorsque l'économie s'améliore (Blanchard et Diamond, 1994, Jackman et Layard, 1991, et Corak, 1993). Il peut également influer sur le niveau de stress et sur le bien-être psychologique (Clark et Oswald, 1994, et Clark, 2006), ainsi que sur les finances du ménage, qui se détériorent souvent, surtout chez les personnes qui épuisent leurs prestations d'assurance-emploi (Micklewright et Nagy, 1999).

L'Enquête sur la population active recueille des données au sujet de la durée du chômage chez les personnes qui sont actuellement sans emploi et qui ne doivent pas commencer un emploi dans les quatre prochaines semaines. En octobre 2008, plus de 80 % des chômeurs étaient sans emploi depuis 25 semaines ou moins — et plus de 40 % étaient sans emploi depuis moins d'un mois (tableau 5). Seulement 15 % d'entre eux étaient sans emploi depuis au moins 26 semaines.

Tableau 5 Mesures de la durée du chômage

	Octobre 2008	Octobre 2010	Variation		Octobre 2008	Octobre 2010	Variation
	milliers		milliers	%	répartition en %		
Total — chômeurs	**1 024,1**	**1 331,7**	**307,6**	**30,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
1 à 4 semaines	425,8	455,3	29,5	6,9	41,6	34,2	9,6
5 à 25 semaines	414,5	541,6	127,1	30,7	40,5	40,7	41,3
26 à 51 semaines	72,4	146,5	74,1	102,3	7,1	11,0	24,1
52 semaines ou plus	79,8	156,1	76,3	95,6	7,8	11,7	24,8
Durée inconnue[1]	31,7	32,2	0,5	1,6	3,1	2,4	0,2

1. La durée est inconnue pour les personnes sans emploi qui doivent commencer un emploi à courte échéance (c.-à-d. que l'emploi débute dans les 4 prochaines semaines).
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, données non désaisonnalisées.

Tableau 6 Variations selon les mesures de la durée du chômage

	Octobre 2008 à octobre 2010		Avril 1990 à avril 1992		Juin 1981 à juin 1983	
	milliers	%	milliers	%	milliers	%
Total — chômeurs	**307,6**	**30,2**	**475,8**	**42,8**	**645,9**	**73,3**
1 à 4 semaines	29,5	7,2	22,0	7,2	42,2	13,7
5 à 25 semaines	127,1	30,0	193,9	37,1	254,8	70,7
26 à 51 semaines	74,1	102,8	146,1	94,6	212,1	195,8
52 semaines ou plus	76,3	97,3	123,8	145,8	143,9	268,5
Durée inconnue[1]	0,5	2,5	-10,0	-22,8	-7,1	-14,1

1. La durée est inconnue pour les personnes sans emploi qui doivent commencer un emploi à courte échéance (c.-à-d. que l'emploi débute dans les 4 prochaines semaines).
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, données non désaisonnalisées.

Le nombre de personnes qui étaient sans emploi depuis au moins 52 semaines a doublé au cours des deux années. Combinés aux personnes qui étaient sans emploi depuis au moins 26 semaines, ces travailleurs représentaient près de 1 personne sans emploi sur 4 en octobre 2010[5].

Le chômage de longue durée a également augmenté au cours des deux premières années des deux périodes précédentes (tableau 6). Durant la période de 1990 à 1992, le nombre de personnes sans emploi depuis 52 semaines ou plus a augmenté de 146 %, et ce nombre a presque quadruplé au cours de la période de ralentissement du début des années 1980. Cependant, la proportion de l'augmentation globale du chômage pouvant être attribuée aux chômeurs de longue date était environ la même pour les trois périodes de ralentissement économique.

Certaines mesures complémentaires au taux de chômage et axées sur le chômage de longue durée (Devereaux, 1992 et Statistique Canada, 1999) ont été élaborées. La première de ces mesures, le taux R1, englobe seulement les personnes qui sont sans emploi depuis au moins un an. La deuxième, R2, comprend celles qui sont sans emploi depuis au moins trois mois. Les deux taux visent à fournir une indication des difficultés économiques associées au chômage de longue durée.

En octobre 2008, lorsque le taux de chômage avait atteint un niveau historiquement bas, le taux de chômage de longue durée (R1) était de 0,4 % (tableau 7). Un an plus tard, ce taux avait augmenté à 0,7 %. Bien que le marché du travail ait continué de reprendre de la vigueur d'octobre 2009 à octobre

Tableau 7 Autres mesures du chômage : chômeurs de longue durée

	Octobre 2008	Octobre 2009	Octobre 2010	Variation d'octobre 2008 à octobre 2010
		milliers		
Nombre				
Taux de chômage courant (R4)	1 024,1	1 387,6	1 331,7	307,6
Sans emploi depuis au moins 1 an (R1)	79,7	135,6	156,1	76,4
Sans emploi depuis au moins 3 mois (R2)	299,5	548,2	472,4	172,9
Taux		%		
Taux de chômage courant (R4)	5,6	7,6	7,2	1,6
Sans emploi depuis au moins 1 an (R1)	0,4	0,7	0,8	0,4
Sans emploi depuis au moins 3 mois (R2)	1,6	3,0	2,6	1,0

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, données non désaisonnalisées.

2010, le taux R1 a continué d'augmenter jusqu'à 0,8 %. Entre-temps, le taux R2 est passé de 1,6 % en octobre 2008 à 3,0 % un an plus tard. En octobre 2010, il avait légèrement diminué, pour atteindre 2,6 %[6].

À titre de comparaison avec les autres périodes de ralentissement économique, le taux R1 était de 0,4 % en juin 1981; deux ans plus tard, il était de 1,5 %. En avril 1990, le taux R1 était de 0,6 %; deux ans plus tard, il était de 1,5 %. Dans le même ordre d'idées, le taux R2 est passé de 2,6 % en juin 1981 à 6,2 % en juin 1983, et de 3,8 % en avril 1990 à 6,5 % en avril 1992. Ainsi, le chômage de longue durée dans la récente période de ralentissement est demeuré bien au-dessous des niveaux connus au cours des périodes de ralentissement antérieures.

Inactifs

Entre octobre 2008 et octobre 2010, le nombre de personnes ne faisant pas partie de la population active — ou les inactifs — a augmenté de 6 % ou de 485 000 personnes (tableau 8). Bien que les inactifs englobent les personnes à la retraite, aux études, les parents au foyer ainsi que les personnes incapables de travailler, ils englobent également les personnes ayant un certain attachement au marché du travail. Parmi ces personnes se trouvent celles qui sont aptes et prêtes à travailler, mais qui ne sont pas activement à la recherche d'un emploi, par exemple, parce qu'elles attendent des réponses d'employeurs potentiels ou qu'elles considèrent comme nulles les chances de trouver un emploi. Une question importante à se poser est si ces personnes ont contribué à la population grandissante d'inactifs au cours de la période de ralentissement économique.

Dans le tableau 8, on a réparti les inactifs en trois catégories principales :

- ceux qui étaient aptes à travailler et qui avaient un certain attachement au marché du travail, même s'ils n'étaient pas à la recherche d'un emploi dans l'immédiat;
- ceux qui étaient aptes à travailler, mais qui n'étaient pas perçus comme ayant un attachement au marché du travail;

Tableau 8 Catégories de personnes ne faisant pas partie de la population active

	Octobre 2008	Octobre 2010	Variation		Octobre 2008	Octobre 2010	Variation
	milliers		milliers	%	répartition en %		
Total — personnes ne faisant pas partie de la population active	**8 765,2**	**9 250,0**	**484,8**	**5,5**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Personnes aptes à travailler qui sont perçues comme ayant un attachement au marché du travail	155,1	181,6	26,5	17,1	1,8	2,0	5,5
Chercheurs découragés	21,7	29,9	8,2	37,8	0,2	0,3	1,7
Personnes récemment mises à pied qui veulent travailler	49,3	67,7	18,4	37,3	0,6	0,7	3,8
Personnes aux limites de la population active	84,1	84,0	-0,1	-0,1	1,0	0,9	-0,0
Personnes aptes à travailler qui ne sont pas perçues comme ayant un attachement au marché du travail	7 980,8	8 416,1	435,3	5,5	91,1	91,0	89,8
Étudiants[1]	1 440,3	1 688,9	248,6	17,3	16,4	18,3	51,3
Personnes récemment retraitées[1]	163,0	172,8	9,8	6,0	1,9	1,9	2,0
Autres personnes, âgées d'au moins 65 ans[1]	3 663,8	3 833,1	169,3	4,6	41,8	41,4	34,9
Autres personnes, âgées de moins de 65 ans[1]	2 713,7	2 721,3	7,6	0,3	31,0	29,4	1,6
Personnes ayant une incapacité permanente de travailler	629,4	652,2	22,8	3,6	7,2	7,1	4,7

1. Qui ne font partie d'aucune autre définition.
Note : « Récemment » signifie au cours des 12 derniers mois.
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, données non désaisonnalisées.

- ceux qui avaient une incapacité permanente de travailler.

La première catégorie englobe :

- les chercheurs découragés : ceux ayant abandonné les recherches parce qu'ils considéraient comme nulles les chances de trouver un emploi;
- les personnes récemment mises à pied, qui exprimaient le désir de réintégrer le marché du travail, n'étaient pas découragées, mais n'étaient pas à la recherche de travail (par exemple, des personnes récemment mises à pied qui voulaient consacrer une certaine période à leur famille avant de reprendre leurs recherches);
- les personnes « aux limites de la population active », y compris celles qui attendent des réponses d'employeurs potentiels et celles qui doivent commencer un emploi à moyenne échéance (c'est-à-dire qu'elles ont un emploi qu'elles s'attendent à commencer dans cinq semaines ou plus).

Toutes les personnes de cette catégorie ont clairement exprimé leur désir de continuer à participer au marché du travail ou prévoyaient y revenir à un moment donné.

Les personnes qui avaient un certain attachement au marché du travail représentaient environ 2 % des inactifs. Les chercheurs découragés formaient seulement 0,2 % des inactifs en octobre 2008 et 0,3 % en octobre 2010. Donc, même s'ils ont connu une importante augmentation (38 %), ils provenaient d'une si petite population que leur proportion est demeurée relativement constante. Par conséquent, les chercheurs découragés ont joué un rôle très mineur dans l'augmentation du nombre d'inactifs au cours de la période de ralentissement économique.

Calcul des mesures supplémentaires du chômage

Statistique Canada produit diverses mesures du chômage conformément aux concepts et méthodes suggérés par l'Organisation internationale du travail (Hussmanns et coll., 1992). Les taux R1, R2 et R3 sont disponibles jusqu'en 1976; les autres taux sont disponibles jusqu'en 1997. Anciennement, ils étaient calculés comme suit :

R1 = [chômeurs 52 semaines et plus / (personnes occupées + chômeurs)] * 100

R2 = [chômeurs 12 semaines et plus / (personnes occupées + chômeurs)] * 100

R3 = [(chômeurs – (personnes âgées de 15 ans + chercheurs d'emploi passifs + personnes qui doivent commencer un emploi à courte échéance + chercheurs qui ne sont pas disponibles pour travailler en raison d'obligations personnelles ou familiales) + étudiants à plein temps à la recherche d'un emploi à plein temps) / ((personnes occupées – celles âgées de 15 ans) + (chômeurs – (personnes âgées de 15 ans + chercheurs d'emploi passifs + personnes qui doivent commencer un emploi à courte échéance + chercheurs qui ne sont pas disponibles pour travailler en raison d'obligations personnelles ou familiales)) + étudiants à plein temps à la recherche d'un emploi à plein temps)] * 100

R4 = [chômeurs / (personnes occupées + chômeurs)] * 100

R5 = [(chômeurs + chercheurs découragés) / (personnes occupées + chômeurs + chercheurs découragés)] * 100

R6 = [(chômeurs + personnes qui attendent d'être rappelées + personnes qui attendent des réponses + personnes qui doivent commencer un emploi à moyenne échéance) / (personnes occupées + chômeurs + personnes qui attendent d'être rappelées + personnes qui attendent des réponses + personnes qui doivent commencer un emploi à moyenne échéance)] * 100

R7 = [(chômeurs à la recherche de travail à temps plein + chômeurs à la recherche de travail à temps partiel * moyenne des heures des travailleurs à temps partiel à leur emploi principal / moyenne des heures de travailleurs à temps plein à leur emploi principal + travailleurs à temps partiel involontaire * (1 – moyenne des heures des travailleurs à temps partiel involontaire à leur emploi principal / moyenne des heures des travailleurs à temps plein à leur emploi principal)) / (travailleurs à temps plein + travailleurs à temps partiel * moyenne des heures des travailleurs à temps partiel à leur emploi principal / moyenne des heures des travailleurs à temps plein à leur emploi principal + chômeurs à la recherche de travail à temps plein + chômeurs à la recherche de travail à temps partiel * moyenne des heures des travailleurs à temps partiel à leur emploi principal / moyenne des heures des travailleurs à temps plein à leur emploi principal)] * 100

R8 = [(chômeurs + chercheurs découragés + personnes qui attendent d'être rappelées + personnes qui attendent des réponses + personnes qui doivent commencer un emploi à moyenne échéance + travailleurs à temps partiel involontaire * (1 – moyenne des heures des travailleurs à temps partiel involontaire à leur emploi principal / moyenne des heures des travailleurs à temps plein à leur emploi principal)) / (personnes occupées + chômeurs + chercheurs découragés + personnes qui attendent d'être rappelées + personnes qui attendent des réponses + personnes qui doivent commencer un emploi à moyenne échéance)] * 100

Le nombre d'inactifs a plutôt bondi en raison d'une forte augmentation de la population « apte à travailler ». Le nombre d'étudiants a augmenté de seulement 17 % au cours de la période de ralentissement (ou de près de 250 000), suggérant que certains inactifs pourraient avoir décidé de parfaire leurs compétences plutôt que d'intégrer un marché du travail fai-

ble ou de demeurer aux études en raison du ralentissement de l'embauche[7]. En effet, les étudiants, qui représentaient seulement 16 % des inactifs au début de la période de ralentissement, ont été responsables de plus de 50 % de l'augmentation du nombre d'inactifs.

Le nombre de personnes âgées a également augmenté en raison du vieillissement de la population. Entre octobre 2008 et octobre 2010, le nombre d'inactifs âgés de 65 ans et plus (non catégorisés ailleurs) a augmenté de 169 000 (5 %), soit environ un tiers de l'augmentation du nombre d'inactifs. Toutefois, les personnes âgées constituent généralement une part importante des inactifs. Entre-temps, le nombre de personnes ayant pris leur retraite dans les 12 mois précédents a augmenté d'environ 10 000 (6 %), démontrant que la période de ralentissement économique n'a pas nécessairement provoqué une vague de retraites anticipées.

Plusieurs taux de chômage supplémentaires peuvent être obtenus en combinant les chômeurs à d'autres groupes ne faisant pas partie de la population active qui ont déclaré avoir un certain attachement au marché du travail. Le premier groupe englobe les « chercheurs découragés », qui veulent travailler et sont disponibles pour accepter du travail, mais qui ne sont pas à la recherche d'un emploi parce qu'ils considèrent comme nulles les chances d'en trouver un. Les chercheurs découragés peuvent être combinés aux chômeurs pour calculer le taux R5. Les personnes aux limites de la population active comprennent celles qui sont disponibles pour travailler et qui attendent d'être embauchées, mais qui ne sont pas actuellement à la recherche d'un emploi. Le taux R6 combine les personnes aux limites de la population active (à l'exception des chercheurs découragés) aux chômeurs. Dans les deux cas, les groupes sont ajoutés au numérateur et au dénominateur pour obtenir des ratios de personnes sans emploi cohérents sur le plan conceptuel (voir *Calcul des mesures supplémentaires du chômage*).

Puisque ces groupes ne sont pas particulièrement grands, les deux taux ont tendance à être légèrement plus élevés que le taux de chômage courant (tableau 9). En octobre 2008, le taux R5 était de 5,7 %, comparativement au taux courant de 5,6 %. Un an plus tard, au début du regain de vigueur du marché du travail, il était de 7,7 % et, en date d'octobre 2010, il avait diminué à 7,3 %. Dans le même ordre d'idées, le taux R6 était de 6,0 % en octobre 2008, de 8,1 % en octobre 2009 et de 7,6 % en octobre 2010 — soit un taux légèrement plus élevé que le taux de chômage standard.

Les groupes détaillés d'inactifs ne pouvaient être comparés à ceux des périodes de ralentissement économique précédentes puisque les renseignements au sujet des chercheurs découragés et des personnes aux limites de la population active ont été recueillis différemment au cours de ces périodes.

Tableau 9 Autres mesures du chômage : les chercheurs découragés et les personnes aux limites de la population active

	Octobre 2008	Octobre 2009	Octobre 2010	Variation d'octobre 2008 à octobre 2010
		milliers		
Nombre				
Taux de chômage courant (R4)	1 024,1	1 387,6	1 331,7	307,6
Avec les chercheurs découragés (R5)	1 045,9	1 415,7	1 361,7	315,8
Avec les personnes aux limites de la population active (R6)	1 108,2	1 479,3	1 415,7	307,5
		%		
Taux				
Taux de chômage courant (R4)	5,6	7,6	7,2	1,6
Avec les chercheurs découragés (R5)	5,7	7,7	7,3	1,6
Avec les personnes aux limites de la population active (R6)	6,0	8,1	7,6	1,6

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, données non désaisonnalisées.

Tableau 10 Variations selon les catégories de personnes occupées

	Octobre 2008	Octobre 2010	Variation		Octobre 2008	Octobre 2010
	milliers		milliers	%	répartition en %	
Total — personnes occupées	**17 242,5**	**17 183,5**	**-59,0**	**-0,3**	**100,0**	**100,0**
Travailleurs à temps plein	13 947,8	13 835,2	-112,6	-0,8	80,9	80,5
Travailleurs à temps partiel	3 294,8	3 348,3	53,5	1,6	19,1	19,5
Involontaire	700,5	840,9	140,4	20,0	4,1	4,9
Aux études	1 146,8	1 073,7	-73,1	-6,4	6,7	6,2
Autres raisons — volontaire	1 447,6	1 433,8	-13,8	-1,0	8,4	8,3

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, données non désaisonnalisées.

Les sous-employés

Même si l'emploi a repris tout le terrain perdu au cours de la période de ralentissement économique, il est possible qu'une partie de la population active demeure sous-employée. Le sous-emploi peut prendre deux formes différentes : le sous-emploi « visible », qui se produit lorsqu'une personne a un emploi, mais qu'elle ne croit pas que ses heures de travail sont suffisantes; le sous-emploi « invisible », qui se produit lorsque les compétences d'une personne ne sont pas pleinement exploitées ou lorsque l'emploi occupé est considéré comme étant « inférieur aux normes » en raison du salaire ou d'autres caractéristiques propres à l'emploi (Statistique Canada, 1999). Dans l'Enquête sur la population active, le sous-emploi visible peut être estimé en calculant le nombre de travailleurs à temps partiel qui préféreraient travailler à temps plein. Ces travailleurs à temps partiel involontaire représentaient 4 % du nombre total de personnes occupées en octobre 2008 (tableau 10).

Bien que l'emploi ait regagné la totalité du terrain perdu au cours de la période de ralentissement économique, le nombre d'emplois à temps plein[8] a diminué de 112 600 (-0,8 %), alors que le nombre de travailleurs à temps partiel a augmenté de 53 500 (1,6 %). L'augmentation du nombre de travailleurs à temps partiel était le résultat net d'une augmentation de 20 % du nombre de travailleurs à temps partiel involontaire (140 400) et d'une baisse de 86 900 du nombre de travailleurs à temps partiel volontaire (y compris les étudiants). Le nombre d'emplois à temps plein et à temps partiel ont tous deux diminué au cours de la première année, mais se sont redressés au cours de la deuxième, bien que les emplois à temps plein ne se soient pas redressés aussi rapidement que les emplois à temps partiel.

Une autre mesure du chômage — le taux R7 — englobe les travailleurs à temps partiel involontaire ou travailleurs « sous-employés »[9]. Le numérateur et le dénominateur du taux R7 sont tous deux différents de ceux du taux de chômage courant. Le taux R7 tient compte du nombre d'heures d'offre de main-d'œuvre potentielle perdues en raison du sous-emploi puisque le nombre de travailleurs à temps partiel involontaire n'occupant qu'un seul emploi est exprimé en équivalents à temps plein. Par conséquent, le taux R7 peut être interprété comme étant une combinaison des chômeurs et des travailleurs à temps partiel involontaire, exprimée en équivalents à temps plein (voir *Calcul des mesures supplémentaires du chômage*).

Le fait de tenir compte du nombre de personnes sous-employées augmenterait le taux de chômage de façon significative. En octobre 2008, le taux R7 était de 7,4 % comparativement au taux courant de 5,6 %. Un an plus tard, le taux R7 était de 9,9 % (taux courant de 7,6 %). En octobre 2010, le taux R7 avait diminué de 0,6 %, mais était toujours beaucoup plus élevé qu'il ne l'avait été au début de la période de ralentissement.

Taux de chômage global et de sous-utilisation

Il est possible de calculer un taux global en combinant tous les éléments utilisés pour générer les taux R5, R6 et R7 chez les chômeurs. Ce taux, appelé R8, combine les chômeurs aux chercheurs découragés, aux

personnes qui attendent d'être rappelées à leur ancien emploi ou qui attendent des réponses d'employeurs, aux personnes qui doivent commencer un emploi à moyenne échéance ainsi qu'à un pourcentage de travailleurs à temps partiel involontaire. Le taux R8 est souvent appelé « taux global de " sous-utilisation " » puisqu'il représente le taux le plus élevé de l'ensemble des mesures, y compris le taux courant.

Dans le graphique B, on trace l'évolution du taux au cours de la période de ralentissement et on y présente également la contribution relative de chaque groupe. En ajoutant les personnes aux limites de la population active, les chercheurs découragés et les sous-employés au taux de chômage, le taux global atteignait 8,0 % en octobre 2008, 10,4 % en octobre 2009 et 10,0 % en octobre 2010. La plupart des différences par rapport au taux de chômage courant étaient dues aux sous-employés, qui représentaient environ 20 % du nombre total de chômeurs et de la population sous-utilisée. À l'inverse, les chercheurs découragés ne représentaient qu'une petite fraction des personnes sous-utilisées, même après la période de ralentissement économique. Au total, le fait d'ajouter les personnes aux limites de la population active, les chercheurs découragés et la population sous-employée a fait croître le chômage d'environ 25 %.

Le taux courant et le taux R8 ont tous deux augmenté à environ le même rythme au cours de la période de ralentissement, la population sous-utilisée ayant augmenté de 27 % (ou de près de 400 000 personnes), et le nombre de chômeurs ayant augmenté de 30 % (ou de plus de 300 000 personnes). Par conséquent, la période de ralentissement a eu peu d'influence sur la contribution relative de chaque groupe au taux global.

Graphique B Taux de chômage et de sous-utilisation (R8), octobre 2008 à octobre 2010

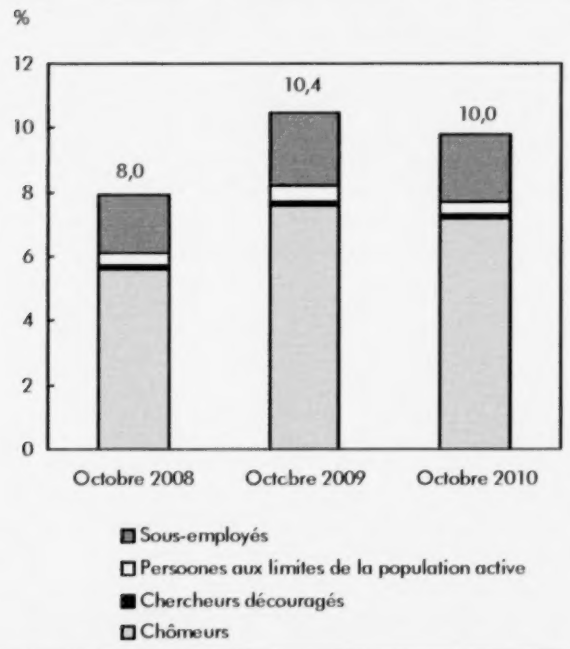

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, données non désaisonnalisées.

Sommaire

Le marché du travail canadien a récemment connu une importante période de ralentissement économique, qui a engendré la perte de plus de 400 000 emplois dans les 12 mois suivant octobre 2008. Cependant, le marché du travail a repris de la vigueur très rapidement, si bien qu'en janvier 2011, l'emploi avait regagné la totalité du terrain perdu. À titre de comparaison, le marché du travail a mis beaucoup plus de temps à s'en remettre au cours des récessions du début des années 1980 et 1990.

Comme on pourrait s'y attendre au cours d'une période de ralentissement économique, le nombre de personnes sans emploi a augmenté de façon significative. Entre octobre 2008 et octobre 2010, le nombre de chômeurs a augmenté de 341 000, et le nombre d'inactifs a augmenté de 458 000 (données désaisonnalisées).

Les changements sur le plan du chômage n'étaient pas seulement attribuables aux mises à pied. Entre les mois d'octobre 2008 et d'octobre 2010, le nombre de mises à pied définitives a augmenté d'environ 30 %, mais les autres catégories de chômeurs ont également augmenté — notamment les personnes qui deviennent ou redeviennent membres de la population active (33 %) ainsi que celles qui étaient sans emploi depuis plus d'un an (74 %). Au total, 28 % de l'augmentation du nombre de chômeurs était due aux mises à pied définitives et près de 50 % était attribuable à une augmentation du nombre de personnes qui deviennent ou redeviennent membres de la population active. Tout

Un taux différent pour les comparaisons entre le Canada et les États-Unis

Afin de comparer les données du Canada à celles des États-Unis, Statistique Canada produit également un taux défini de la même façon que le taux de chômage des États-Unis (appelé le taux R3). Tout comme le taux courant des États-Unis, le taux R3 est basé sur une population en âge de travailler d'au moins 16 ans, et tient compte de différences sur le plan conceptuel dans la définition des personnes occupées et des chômeurs (graphique C). Contrairement aux autres taux supplémentaires, il est également produit en données désaisonnalisées. Étant donné que l'emploi a atteint son dernier sommet en décembre 2007 aux États-Unis, le graphique suivant fournit les taux de chômage pour les deux pays entre décembre 2007 et décembre 2010.

Au début de la période de ralentissement économique aux États-Unis, le taux de chômage était similaire dans les deux pays, à 5 %. Bien que le taux des États-Unis ait commencé à augmenter plus tôt, les deux taux ont augmenté parallèlement dans les quelques premiers mois du repli de l'emploi au Canada. Cependant, le taux canadien s'est stabilisé au printemps 2009, alors que celui des États-Unis a continué d'augmenter jusqu'en octobre 2009. À ce stade, le taux de chômage des États-Unis excédait le taux comparable du Canada de plus de 2,5 points de pourcentage. Depuis, l'écart s'est maintenu alors que le taux des États-Unis est demeuré autour de 10 % pendant la majorité de 2010 (alors qu'il a diminué lentement au Canada).

Au cours de la période de ralentissement des années 1990, le taux de chômage canadien a augmenté beaucoup plus rapidement que le taux de chômage des États-Unis et est demeuré plus élevé pendant plusieurs années par la suite.

Graphique C Taux de chômage pour le Canada et les États-Unis (R3)[1]

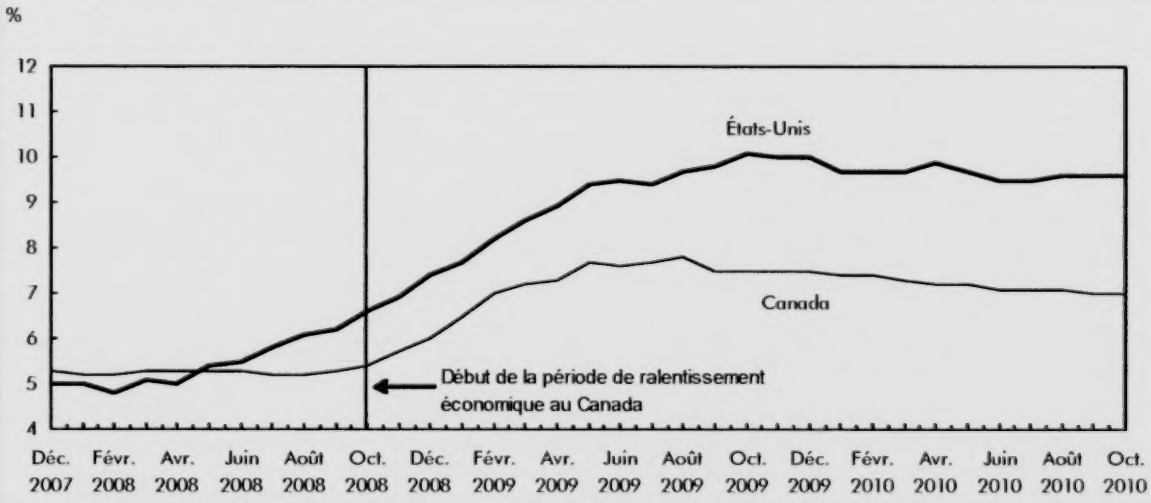

1. Taux canadien normalisé pour qu'il corresponde à la définition du taux américain.
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active; États-Unis, Bureau of Labor Statistics, Current Population Survey.

cela était bien différent des périodes de ralentissement économique précédentes où les mises à pied définitives représentaient une part importante de l'augmentation totale du chômage.

L'augmentation du nombre d'inactifs entre octobre 2008 et octobre 2010 était principalement due à l'augmentation du nombre d'étudiants et, dans une moindre mesure, du nombre de personnes âgées. Le nombre de personnes aux limites de la population active (y compris les chercheurs découragés) a également augmenté d'environ 27 000 (17 %), mais a eu peu d'influence sur l'augmentation globale puisque ces personnes ne constituent qu'une très petite part de la population inactive.

Cependant, le nombre de personnes qui travaillaient à temps partiel sur une base involontaire a augmenté d'environ 140 000 au cours de la période de ralentissement (20 %). Bien qu'elles soient considérées comme des personnes occupées, ces personnes sont également considérées comme étant sous-employées puisqu'elles aimeraient voir leur nombre d'heures de travail augmenter.

Certains de ces groupes peuvent être utilisés en vue de générer d'autres taux de chômage. Ces autres taux peuvent être obtenus en s'intéressant aux personnes qui sont sans emploi depuis une longue période; en combinant les chômeurs aux chercheurs découragés et aux personnes aux limites de la population active, ou en ajoutant les travailleurs à temps partiel involontaire (exprimés en équivalents à temps plein). Le plus global de ces taux, le taux R8, est appelé le « taux de chômage et de sous-utilisation » et englobe les chômeurs, les travailleurs à temps partiel involontaire, les chercheurs découragés ainsi que les personnes aux limites de la population active. Se servir de cette autre définition n'aurait pas changé le rythme de l'augmentation du taux de chômage, mais aurait eu une incidence sur son niveau puisque le taux de sous-utilisation est environ 25 % plus élevé que le taux de chômage.

Perspective

Notes

1. Les personnes qui doivent commencer un emploi à courte échéance sont définies comme étant celles qui étaient sans emploi au cours de la semaine de référence de l'Enquête et qui n'étaient pas à la recherche d'un emploi au cours des quatre semaines précédentes, mais qui étaient disponibles pour travailler et avaient obtenu un emploi qui devait commencer dans les quatre prochaines semaines.

2. Bien que les personnes âgées de moins de 15 ans ne soient pas interviewées dans le cadre de l'Enquête sur la population active, celles qui viennent tout juste d'avoir 15 ans, ne sont pas aux études et sont à la recherche d'un emploi peuvent être englobées parmi les personnes qui deviennent membres de la population active.

3. Les personnes mises à pied temporairement sont des employés qui n'ont pas travaillé durant la semaine de référence parce qu'ils avaient été renvoyés temporairement par leur employeur en raison de la conjoncture économique (manque de travail, baisse des commandes ou des ventes, réoutillage, etc.). Ces personnes doivent avoir une date précise de retour au travail ou leur employeur doit leur avoir indiqué qu'elles seraient ultérieurement rappelées au travail, et elles doivent être disponibles pour travailler au cours de la semaine de référence.

4. L'Enquête sur la population active ne s'intéresse pas à la raison de la perte d'emploi chez les personnes qui n'occupent pas d'emploi depuis plus d'un an.

5. Les durées estimatives du chômage révèlent des périodes incomplètes de chômage plutôt que des périodes d'inactivité terminées parce que les données sont basées sur des personnes actuellement sans emploi. Voir Corak et Heisz (1995) pour une explication des biais possibles associés aux périodes incomplètes de chômage.

6. Bien que l'augmentation du taux R1 soit important, contrairement au taux de chômage standard, le taux R1 est généralement décalé des cycles économiques. Autrement dit, le taux R1 diminue plus lentement au cours de périodes de croissance économique et augmente plus lentement au cours de périodes de ralentissement économique. À titre de comparaison, le taux R2 a tendance à suivre de beaucoup plus près l'évolution des cycles économiques.

7. Entre octobre 2008 et octobre 2010, la proportion de la population totale âgée de 15 à 29 ans qui était aux études à temps partiel ou à temps plein est passée de 44 % à 46 %.

8. « Emploi à temps plein » est défini comme 30 heures de travail ou plus par semaine.

9. Il n'existe pas de données comparables avec les périodes de ralentissement économique précédentes puisque le concept de travailleurs à temps partiel involontaire a changé en 1997.

Documents consultés

BLANCHARD, Olivier Jean, et Peter DIAMOND. 1994. « Ranking, unemployment duration, and wages », *The Review of Economic Studies*, vol. 61, n° 3, juillet, p. 417 à 434.
http://www.jstor.org/stable/pdfplus/2297897.pdf?acceptTC=true (site consulté le 11 janvier 2011).

CLARK, Andrew E. 2006. *A Note on Unhappiness and Unemployment Duration*, IZA, Document de discussion n° 2406, Bonn, Allemagne, Institute for the Study of Labor, 28 p.
http://ftp.iza.org/dp2406.pdf (site consulté le 11 janvier 2011).

CLARK, Andrew E., et Andrew J. OSWALD. 1994. « Unhappiness and unemployment », *The Economic Journal*, vol. 104, n° 424, mai, p. 648 à 659. http://www.jstor.org/stable/pdfplus/2234639.pdf (site consulté le 11 janvier 2011).

CORAK, Miles, et Andrew HEISZ. 1995. *Guide de l'utilisateur : la durée du chômage*, n° 11F0019MPF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 13 p., « Direction des études analytiques : documents de recherche », n° 84. http://www.statcan.gc.ca/pub/11f0019m/11f0019m1995084-fra.pdf (site consulté le 10 janvier 2011).

CORAK, Miles. 1993. « La durée du chômage en période de prospérité et de récession », *L'Observateur économique canadien*, vol. 6, n° 9, septembre, n° 11-010-XPB au catalogue de Statistique Canada, p. 4.1 à 4.20.

DEVEREAUX, Mary Sue. 1992. « Des mesures différentes du chômage », *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 4, n° 4, hiver, n° 75-001-X au catalogue de Statistique Canada, 18 p. http://www.statcan.gc.ca/studies-etudes/75-001/archive/f-pdf/140-fra.pdf (site consulté le 10 janvier 2011).

HIPPLE, Steven F. 2010. « The labor market in 2009: Recession drags on », *Monthly Labor Review*, mars, United States Department of Labor, Bureau of Labor Statistics, p. 3 à 22. http://www.bls.gov/opub/mlr/2010/03/art1full.pdf (site consulté le 11 janvier 2011).

HUSSMANNS, Ralf, Farhad MEHRAN et Vijaya VERMÂ. 1992. *Surveys of Economically Active Population, Employment, Unemployment and Underemployment: An ILO Manual on Concepts and Methods*, Organisation internationale du Travail, Genève, 411 p.

JACKMAN, Richard, et Richard LAYARD. 1991. « Does long-term unemployment reduce a person's chance of a job? A time-series test », *Economica*, vol. 58, n° 229, février, p. 93 à 106. http://www.jstor.org/stable/pdfplus/2554977.pdf (site consulté le 11 janvier 2011).

LAROCHELLE-CÔTÉ, Sébastien, et Jason GILMORE. 2009. « Repli de l'emploi au Canada », *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 10, n° 12, décembre, n° 75-001-X au catalogue de Statistique Canada, p. 5 à 13. http://www.statcan.gc.ca/pub/75-001-x/2009112/pdf/11048-fra.pdf (site consulté le 10 janvier 2011).

MICKLEWRIGHT, John, et Gyula NAGY. 1999. « Living standards and incentives in transition: The implications of UI exhaustion in Hungary », *Journal of Public Economics*, vol. 73, n° 3, septembre, p. 297 à 319. http://www.sciencedirect.com/science?_ob=MImg&_imagekey=B6V76-40V4THC-1-D&_cdi=5834&_user=1516053&_pii=S0047272799000158&_origin=na&_coverDate=09%2F30%2F1999&_sk=999269996&view=c&wchp=dGLzVtbzSkzV&md5=b3228adc1b1e12eef43c490bc8d36eff&ie=/sdarticle.pdf (site consulté le 28 janvier 2011).

STATISTIQUE CANADA. 1999. *Mesures supplémentaires du chômage*. « Le point sur la population active », vol. 3, n° 3, n° 71-005-XPB au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, p. 34 à 42.